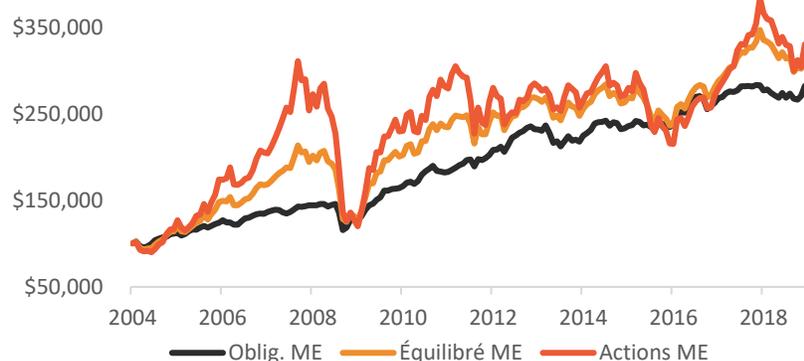


Une approche équilibrée à l'égard des placements sur les marchés émergents

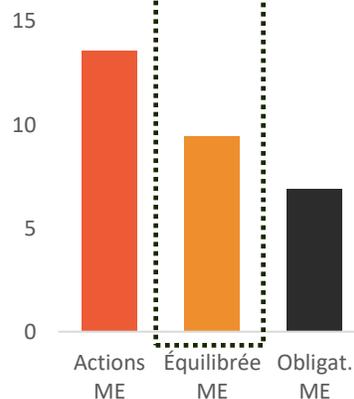
Le fait d'investir au-delà des frontières canadiennes dans des économies mondiales, plus particulièrement les marchés émergents, a historiquement procuré un potentiel accru de rendements supérieurs en plus de rehausser les avantages en matière de diversification. Pour certains investisseurs, les risques propres aux actions des marchés émergents (ME) peuvent être trop élevés et le potentiel de hausse des obligations de ces régions, trop faible, mais l'adoption d'une stratégie équilibrée pourrait bien être la meilleure approche.

Comme ceux des marchés développés, les principaux facteurs de rendement des actions des ME peuvent être sensiblement différents de ceux des obligations. Ces facteurs ne devraient donc pas être perçus comme étant mutuellement exclusifs dans le cadre d'une décision de placement. Prenons l'exemple d'un portefeuille composé à 50 % de titres de créance et à 50 % d'actions des ME, contre des portefeuilles entièrement composés de chacune de ces catégories d'actif (100 % actions et 100 % titres de créance). Comme l'illustre l'exemple, le portefeuille équilibré se situe à mi-chemin sur les plans risque et rendement.

Croissance comparée : portef. d'actions/obligations des ME c. portef. équilibrés



Écart-type sur 10 ans



Source : Morningstar, au 28 février 2019. Les actions des marchés émergents sont représentées par l'indice MSCI Marchés émergents (\$ US), les obligations des marchés émergents sont représentées par l'indice JP Morgan des obligations des ME – indice global (\$ US) et la stratégie équilibrée des marchés émergents est représentée par une combinaison égale de ces deux indices. Vous ne pouvez pas investir directement dans un indice.

AGF offre aux investisseurs un accès aux ME grâce au Fonds équilibré des marchés émergents AGF, composé de mandats d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs profitent des avantages liés à la diversification à l'échelle des catégories d'actif sur les ME, y compris un meilleur accès à la structure de capital des sociétés individuelles, en plus d'une exposition aux titres de créances souveraines et de sociétés du volet des titres à revenu fixe – le tout grâce à une solution de fonds unique et pratique. Le rééquilibrage automatique du Fonds aide les investisseurs à maintenir leur répartition stratégique et à éviter une exposition excessive au risque, tandis que la valeur des catégories d'actif fluctue.

Le volet des actions du Fonds est géré par Regina Chi, membre clé de l'équipe des actions mondiales d'AGF. Grâce à leur expérience collective dans le secteur et à la diversité de leurs antécédents culturels à l'échelle mondiale, les membres de l'équipe sont en mesure de repérer des occasions de placement qui n'ont pas été reconnues par le marché. M^{me} Chi utilise une approche ascendante, neutre sur le plan du style, et tenant compte de toutes les capitalisations, qui est rehaussée par un modèle rigoureux de répartition géographique. Le modèle aide M^{me} Chi à cerner des marchés intéressants, alors que l'analyse fondamentale permet à l'équipe de repérer des sociétés dotées de catalyseurs fondamentaux qui ont le potentiel de générer une forte valeur économique ajoutée (VEA) à long terme.

Le volet des titres à revenu fixe du Fonds est géré par Tristan Sones, membre clé de l'équipe des titres à revenu fixe d'AGF; il possède près de 20 ans d'expérience en négociation d'obligations des marchés émergents et de devises. Les investisseurs peuvent accéder aux trois grandes catégories de titres à revenu fixe – titres à taux de rendement locaux des marchés émergents (obligations souveraines des marchés émergents libellées en monnaies locales), titres de créance externes des marchés émergents (obligations souveraines des marchés émergents libellées en monnaies fortes, comme le dollar américain) et obligations de sociétés des marchés émergents (obligations de sociétés des marchés émergents émises par des sociétés établies dans un pays des marchés émergents) – en plus d'une exposition aux monnaies gérées activement. Le processus d'assemblage de portefeuille soigneusement conçu de l'équipe permet parfois de découvrir des occasions au sein des obligations souveraines de marchés frontaliers qui offrent peu d'actions, comme l'Égypte et la Jamaïque. Cela illustre bien comment une approche équilibrée procure un meilleur accès à l'univers complet des placements des marchés émergents.

Même si les volets des actions et des titres à revenu fixe sont gérés séparément, M^{me} Chi et M. Sones collaborent étroitement au partage d'information et de perspectives des marchés. Nous croyons qu'il en découle deux propositions de placements sur les marchés émergents très complémentaires qui, ensemble, constituent une solution équilibrée solide pour les investisseurs à la recherche de participations au sein des marchés émergents.

™ Le logo AGF et « Investis avec discipline » sont des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée utilisées aux termes de licences.

Le 1^{er} novembre 2018, l'indice de référence du Fonds a été remplacé un indice mixte composé comme suit : 50 % indice MSCI Marchés émergents, 20 % indice obligataire mondial J.P. Morgan – indice diversifié des marchés émergents, 17,5 % indice J.P. Morgan des obligations de sociétés des marchés émergents – indice diversifié et 12,5 % indice J.P. Morgan des obligations des marchés émergents – indice global.

Les commentaires que renferme le présent document sont fournis à titre de renseignement d'ordre général basé sur des informations disponibles au 29 mars 2019 et ne devraient pas être considérés comme des conseils personnels en matière de placement, une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous assurer de l'exactitude de ces commentaires au moment de leur publication, mais cette exactitude n'est pas garantie. Les conditions du marché peuvent changer et le gestionnaire de portefeuille n'accepte aucune responsabilité pour des décisions de placement prises par des individus et découlant de l'utilisation ou sur la foi des renseignements contenus dans ce document. Nous invitons les investisseurs à consulter un conseiller financier.

Placements AGF est un groupe de filiales en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée, un émetteur assujéti au Canada. Les filiales de Placements AGF sont Placements AGF Inc. (« PAGFI »), AGF Investments America Inc. (« AGFA »), AGF Asset Management (Asia) Limited (« AGF AM Asia ») et AGF International Advisors Company Limited (« AGFIA »). AGFA est inscrite aux États-Unis à titre de conseiller. PAGFI est inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille auprès des commissions de valeurs mobilières à travers le Canada. AGFIA est réglementée par la Central Bank of Ireland et est inscrite auprès de l'Australian Securities & Investments Commission. AGF AM Asia est inscrite à Singapour à titre de gestionnaire de portefeuille. Les filiales faisant partie de Placements AGF gèrent plusieurs mandats comprenant des actions, des titres à revenu fixe et des éléments d'actif équilibrés.

© 2019 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions contenues dans le présent document (1) comportent des renseignements confidentiels et exclusifs à Morningstar; (2) peuvent comporter des informations sur les comptes fournies par votre conseiller financier, ou dérivées de telles informations qui ne peuvent être vérifiées par Morningstar; (3) ne peuvent être copiées ni redistribuées; (4) ne constituent pas des conseils de placement offerts par Morningstar; (5) sont fournies uniquement à des fins d'information et ne constituent donc pas une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières; (6) ne comportent aucune garantie quant à leur exactitude et intégralité. Sauf disposition contraire prévue par la loi, la société Morningstar ne sera pas tenue responsable des décisions de négociation, des dommages ou des pertes résultant de ces informations, données, analyses ou opinions ou de leur utilisation. Le présent rapport constitue un document de vente supplémentaire. S'il y a lieu, il devra être précédé ou accompagné d'un prospectus, ou de l'équivalent, et d'un document d'information.

Les renseignements fournis par MSCI sont réservés à un usage interne. Ils ne peuvent être reproduits ni rediffusés sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisés pour créer des instruments, des produits ou des indices financiers. Aucun des renseignements fournis par MSCI n'est destiné à constituer un conseil d'investissement ni une recommandation en faveur (ou en défaveur) d'un type de décision d'investissement et ils ne peuvent être utilisés comme tels. Les données et les analyses antérieures ne doivent pas être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les renseignements sont fournis par MSCI « en l'état » et leur utilisateur assume l'entière responsabilité de l'usage qu'il en fait. MSCI, chacune de ses filiales ainsi que chaque personne participante ou liée à la collecte, à la saisie ou à l'élaboration de renseignements de MSCI (collectivement, les « Parties MSCI ») se dégagent expressément de toute responsabilité (notamment en matière d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de pertinence, de non-violation, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces renseignements. Sans préjudice de ce qui précède, une Partie MSCI ne peut en aucun cas être tenue responsable au titre de dommages directs, indirects, particuliers, collatéraux, punitifs, consécutifs (y compris, sans s'y limiter, la perte de bénéfices) ou de toute autre nature. (www.msci.com)

Date de publication : 2 avril 2019